



Commune de
SAINT NIZIER D'AZERGUES

Département du Rhône

Tel : 04.74.02.00.44

E-mail : mairie@stnizierdazergues.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 10 décembre

L'an deux mille vingt-quatre, le 10 décembre à **dix-huit** heures

Le Conseil Municipal de SAINT NIZIER D'AZERGUES dûment convoqué le 6 décembre 2024 s'est réuni, en **séance exceptionnelle** à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Alain DEQUEVAUVILLER, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 7

Votants : 10

Étaient Présents :

M. Alain DEQUEVAUVILLER

M. Bernard GROS

Mme Chantal JOMARD

M. Gilles DESCOMBES

Mme Christine VIGNE

M Guillaume GAUTHIER,

Mme Myriam VOLAY

Excusés : Mme Christelle VERNE, M. Fabien AUGAY donne pouvoir à Mme Chantal JOMARD, M. Grégory PEGUY donne pouvoir à M. Bernard GROS, M. Roland PICCETTO donne pouvoir à M. Alain DEQUEVAUVILLER.

A été désignée secrétaire de séance : Mme Chantal JOMARD

Délibération n° 62-2024 : Approbation du Procès-verbal du 6 novembre 2024

Monsieur le Maire met au vote le Procès-Verbal de la séance du 6 novembre 2024 et demande s'il y a des remarques.

Aucune remarque n'est formulée, le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité.

Transmis au contrôle de légalité le 12 décembre 2024

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Et ont signé au registre les membres présents

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire





Commune de
SAINT NIZIER D'AZERGUES
Département du Rhône
Tel : 04.74.02.00.44

E-mail : mairie@stnizierdazergues.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 10 décembre
L'an deux mille vingt-quatre, le 10 décembre à **dix-huit** heures

Le Conseil Municipal de SAINT NIZIER D'AZERGUES dûment convoqué le 6 décembre 2024 s'est réuni, en **séance exceptionnelle** à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Alain DEQUEVAUVILLER, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 7

Votants : 10

Étaient Présents :

M. Alain DEQUEVAUVILLER	M. Bernard GROS	
M. Gilles DESCOMBES	Mme Chantal JOMARD	
M Guillaume GAUTHIER,		Mme Christine VIGNE
		Mme Myriam VOLAY

Excusés : Mme Christelle VERNE, M. Fabien AUGAY donne pouvoir à Mme Chantal JOMARD, M. Grégory PEGUY donne pouvoir à M. Bernard GROS, M. Roland PICCETTO donne pouvoir à M. Alain DEQUEVAUVILLER.

A été désignée secrétaire de séance : Mme Chantal JOMARD

Délibération n° 63-2024 : DM n° 9 Virements de crédits en section de fonctionnement

Le BP actuel se trouve en dépassement sur le chapitre 012 Charges de personnel et frais assimilés, de ce fait il est nécessaire de procéder à un mouvement de crédits.

Dépenses de fonctionnement Compte 65311 Diminution de crédits 1502.00€
065 Autres charges de gestion courante

Dépenses de fonctionnement Compte 64131 Augmentation de crédits de 1502€
012 Charges de personnel et frais assimilés

Transmis au contrôle de légalité le 12 décembre 2024
Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Et ont signé au registre les membres présents
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire

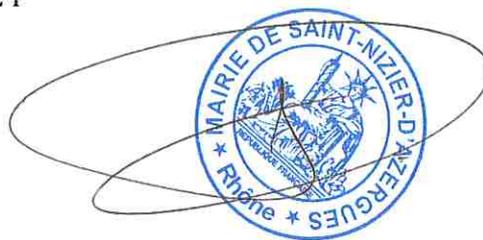


Tableau détaillé

Désignation	Budgété avant DM	Diminution	Augmentation	Budget après DM
Total des chapitres de dépenses de fonctionnement mouvementés par la DM	226 680.00 €	-1 502.00 €	1 502.00 €	226 680.00 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	226 680.00 €	0.00 €	1 502.00 €	228 182.00 €
64131/012	11 000.00 €	0.00 €	1 502.00 €	12 502.00 €
65 Autres charges de gestion courante	69 943.00 €	-1 502.00 €	0.00 €	68 441.00 €
65311/65	39 000.00 €	-1 502.00 €	0.00 €	37 498.00 €

Tableau récapitulatif

	Total budgété avant DM	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Total budget après DM
Total général des dépenses d'investissement (1)	1 852 442.27 €	0.00 €	0.00 €	1 852 442.27 €
Total général des recettes d'investissement (1)	1 852 442.27 €	0.00 €	0.00 €	1 852 442.27 €
Total général des dépenses de fonctionnement (1)	505 803.92 €	-1 502.00 €	1 502.00 €	505 803.92 €
Total général des recettes de fonctionnement (1)	505 803.92 €	0.00 €	0.00 €	505 803.92 €

(1) Tous les chapitres (mouvementés ou non) y compris les lignes budgétaires et reports

